

# Conseils de pose



***Pavages***

***Dallages***

✕ Alpège

✕ Castel

✕ Kaola

✕ Crécy

✕ Natérial

***Divers***

## TEXTES DE RÉFÉRENCES

**Norme XP P 98-335 : Mise en œuvre des pavés et dalles en béton, des pavés en terre cuite et des pavés et dalles en pierre naturelle.**

**DTU 52-1 :** Travaux de bâtiment  
Revêtements de sol scellés

**DTU 52-2 :** Travaux de bâtiment  
Pose collée des revêtements  
céramique et assimilés - pierre  
naturelle

Les conseils de mise en œuvre ci-dessous sont relatifs aux ouvrages privatifs et reposent sur les textes réglementaires extraits des documents cités ci-dessus. Ils ont été conçus pour aider le poseur avant, pendant et après la mise en œuvre. Il est toutefois conseillé de faire appel à un professionnel maîtrisant parfaitement les points techniques pour tout ouvrage délicat ou public.

### ■ POSE DES PAS JAPONAIS ET BORDURES

Les pas japonais sont simplement enfouis à même le sol. Pour les bordures, creuser une tranchée suffisamment large.

Bloquer avec de la terre ou un mortier maigre à consistance ferme.

Les bordures peuvent également être collées.

### ■ POSE DES DALLES ÉPAISSEUR 2.2 OU 2.5CM

#### ✕ POSE SCÉLÉE (Réf : DTU 52.1)

L'assise doit être résistante (type dalle en béton avec joint de dilatation sur toute l'épaisseur du revêtement et du lit de pose), nivelée et bien drainée en périphérie (pente mini 1,5 %). La dalle en béton devra être âgée de

28 jours avant la mise en œuvre du dallage.

Réaliser un mortier de scellement de 5 cm d'épaisseur minimale (sable lavé + ciment) en prévoyant des pentes pour les écoulements d'eau. Ne pas utiliser de chaux. Ce mortier est appliqué sur une couche de désolidarisation drainante (*permettant d'éviter le contact et l'adhérence entre la chape et le support et d'évacuer les eaux de pluie susceptibles de s'infiltrer sous le revêtement*).

Le mortier est étalé, tiré à la règle, compacté et taloché. Une barbotine de ciment pur est alors répandue à la surface du mortier et lissée à la spatule.

Dépoussiérer les dalles en vérifiant qu'il n'y ait pas de particules non adhérentes sous les produits.

La sous-face préalablement humidifiée des dalles reçoit également un barbotinage.

Les dalles sont posées en prévoyant des joints de 10mm environ. Nivelier en exerçant une pression : taper à la batte mais pas de façon excessive (ne pas frapper directement les dalles, ceci pouvant provoquer des microfissures).

Laisser sécher 48 heures avant de réaliser les joints.



## ✘ POSE COLLEE (Réf : DTU 52.2)

*Les supports admis pour la pose des produits sont en béton. Il sont réalisés conformément aux normes en vigueur.*

Il convient avant la pose de vérifier la planéité, la pente du support (minimum 1.5%) et l'absence de produit de cure.

L'âge minimal du support est de 1 mois pour la pose des dalles en références.

Pose des produits:

*Suivre les conseils de mise en oeuvre du mortier colle, notamment les plages de températures d'utilisation.*

Le mortier-colle utilisé est de classe C2 au moins (selon la norme NF EN 12004)

Il est dans le cadre de la mise en oeuvre des dalles, de consistance normale et est appliqué à l'aide d'une spatule crantée par double encollage (à la surface du support et sur la sous-face des dallages préalablement mouillée).

Les dalles sont posées en prévoyant des joints de 10mm environ. Nivelier en exerçant une pression: taper à la batte mais pas de façon excessive (ne pas frapper directement les dalles, ceci pouvant provoquer des microfissures).

L'adhérence finale du mortier-colle dépendra du choix de ce dernier (mortier colle à durcissement normal, rapide ou à temps ouvert allongé - se référer à la fiche technique du produit).

## Remarques importantes

Toutes les découpes pourront être effectuées à la disqueuse (nettoyer impérativement et immédiatement les poussières dues à la coupe).

L'utilisation de sels de déverglçage et d'acide chlorydrique est interdite.

## ✘ RÉALISATION DES JOINTS

Les joints ne doivent pas être réalisés sur un sol gorgé d'eau ou par temps pluvieux.

Ils seront effectués à l'aide d'une machine à joint, d'une poche à joint ou d'une truelle, au mortier de ciment blanc (additionné de sable) ou au mortier à joint prêt à l'emploi.

Le mortier aura une consistance pâteuse (suivre les consignes de mise en oeuvre du produit). Travailler de préférence à l'ombre ou éviter les heures de fort ensoleillement.

Les débordements de mortier seront immédiatement nettoyés

**Ne pas utiliser le procédé à la barbotine répandue sur les dalles qui tacherait irrémédiablement le dallage et en modifierait l'aspect de surface.**

Éviter tout arrosage des joints avant le séchage complet de ces derniers.

## • Cas des dalles CASTEL formats panachés

Une palette permet la réalisation de 13 m<sup>2</sup> de dallage

Trois rangées consécutives sur la palette représentent 1 m<sup>2</sup> (schéma)

Pour ne pas négliger un format et obtenir une répartition harmonieuse au sol, prendre les dalles sur la palette au fur et à mesure et les poser en bandes. On veillera à modifier l'ordre des formats sur 2 bandes consécutives afin d'éviter un alignement des joints.

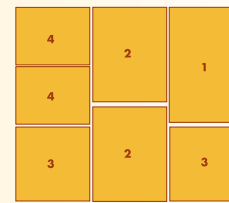
Composition pour 1 m<sup>2</sup>:

36x56x2,2 : N° 1 : 1 unité

36x46x2,2 : N° 2 : 2 unités

36x36x2,2 : N° 3 : 2 unités

36x28x2,2 : N° 4 : 2 unités



1,10 m (surface avec joint : 1,023 m)

Aucun format particulier ne pourra être vendu séparément.

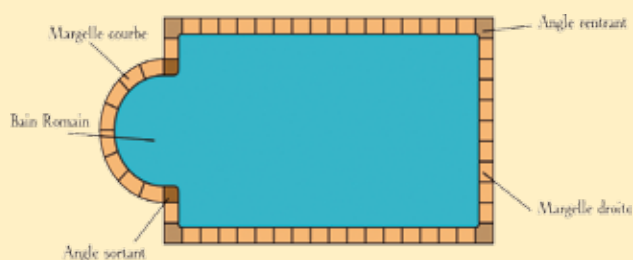
## ● Cas des rosaces Castel :

Les conseils de pose sont présents dans les palettes.

## ■ POSE DES MARGELLES

Leur rôle est à la fois de rejeter les eaux de pluie vers l'extérieur de la piscine et d'éviter les renvois d'eau dus aux clapotis sur les plages.

Il est donc indispensable de faire dépasser la margelle de 3 à 5 cm vers l'intérieur de la piscine et de prévoir une pente de 1 à 3 % vers la plage. Poser les margelles au mortier-colle (se référer à la pose collée des dallages)



Les margelles doivent être posées uniquement sur la maçonnerie constituant l'ossature de la piscine. Leur liaison au dallage doit être assurée par un joint compressible, quel que soit le type de pose des produits de dallage.

## PROTECTION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES

Des produits de traitement de surface peuvent être appliqués une fois la pose terminée et après séchage complet de l'ouvrage ; ils limitent la pénétration des taches et salissures et facilitent l'entretien des produits. Chaque ouvrage (terrasse, piscine, allée...) nécessite un traitement adapté. Le nettoyage occasionnel des dalles avec un nettoyeur à pression est possible sous réserve d'avoir effectué quelques essais préalables sur une petite superficie afin de régler la pression et la distance de nettoyage. L'utilisation d'acide chlorhydrique et de sels de déverglage est interdite.

## COUPE DES ELEMENTS

Toutes les découpes pourront être effectuées avec une disqueuse équipée d'un disque à matériaux (nettoyer impérativement et immédiatement les poussières dues à la coupe).





## **IMPORTANT :**

### **DIMENSIONS ET COLORIS**

Les produits, conçus sur un mode artisanal, ne sont pas parfaitement calibrés. Cependant, les écarts dimensionnels constatés et inévitables restent conformes aux exigences techniques et esthétiques (toutes les poses devront être effectuées avec un joint).

Ces irrégularités participent à leur caractère authentique, de même que les variations de teintes dues à l'emploi de matériaux naturels, qui peuvent entraîner également une évolution de la couleur après la pose et lors du vieillissement.

Ces variations sont techniquement inévitables.

De ce fait, il est indispensable de commander en une seule fois l'ensemble des matériaux nécessaires à l'ouvrage, les coloris pouvant varier selon les lots de fabrication.

Dans tous les cas on mélangera des produits provenant de palettes différentes.

Par ailleurs la présence d'un abri piscine peut entraîner à l'aplomb de ce dernier le ruissellement localisé d'eau de pluie et de condensation interne (parfois chargée de chlore) pouvant altérer la surface des dalles.

De même, la mise en place de bâches d'hivernage, posée à même les margelles favorisent, pendant l'hiver, la présence permanente d'eau et de glace à la surface des produits pouvant occasionnés des désordres.

Dans les deux cas, nous ne pourrions être tenus responsables des problèmes survenus.

### **STOCKAGE**

Les produits doivent rester stockés dans leur emballage d'origine jusqu'au moment de la pose.

### **EFFLORESCENCES**

Des traces blanches peuvent apparaître à la surface des produits. Elles sont dues aux conditions atmosphériques sur le béton jeune et ne peuvent être évitées.

Ce phénomène naturel disparaît très souvent avec l'usage et l'eau de pluie ; il ne peut entraîner aucune contestation au moment de la livraison, avant ou après le pose.

**AUCUNE RÉCLAMATION CONCERNANT L'ASPECT, LA COULEUR OU LES DIMENSIONS DU PRODUIT NE SERA ADMISE APRÈS LA POSE.**